



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 31 mars 2024

RASSEMBLEMENT FESTIF À CARACTÈRE MUSICAL NON AUTORISÉ A PLUGUFFAN POINT DE SITUATION LE DIMANCHE 31 MARS À 10 HEURES

Le nombre de participants à ce rassemblement reste estimé ce matin à 8 000 personnes. Des personnes ont rejoint le rassemblement cette nuit, de manière très perlée. Il n'y a pas eu d'arrivées massives.

En complément des postes de secours déployés, le SMUR a déployé une équipe sur le site et effectué tout au long de la nuit des maraudes permettant une prise en charge rapide des personnes.

Au total, début le début de l'évènement, les services de secours ont procédé à la prise en charge de 28 personnes sur site et à l'évacuation de dix d'entre elles pour des urgences relatives.

Les forces de gendarmerie continuent de sécuriser le site et ses abords ainsi que les axes de circulation. Les contrôles à l'extérieur du site se poursuivent.

Le préfet du Finistère rappelle que la participation à ce rassemblement constitue une infraction susceptible de sanctions, notamment pour participation à un rassemblement festif non déclaré et pour stationnement et accès illégal à une zone d'accès réglementé (ZAR aéroportuaire). Les participants seront verbalisés.

Il appelle les participants à un comportement responsable pour leur propre sécurité.

La population reste invitée à éviter le secteur de l'aéroport.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr